

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 02 AVRIL 2021

Afférents au Comité Syndical	178
En exercice	178
Dont Collège des affaires communes	178
Qui ont pris part à la délibération	81

L'an deux mille vingt et un

et le 02 avril

A 14h30 heures, le Comité syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Monsieur Jean-Pol RICHELET, Président

Date de la convocation
19 mars 2021

Nombre de Membres présents : Collège Affaires Communes : 81, Collège Assainissement non Collectif : 63, Collège Eau Potable 11.

Madame Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Date d'affichage
07 avril 2021

**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 DU
BUDGET PRINCIPAL**

Objet de la Délibération

**AFFECTATION DES
RESULTATS DE
L'EXERCICE 2019
DU BUDGET
PRINCIPAL**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M14,

Après avoir approuvé ce jour le compte administratif du budget principal (234) pour l'exercice 2020,

Le Comité syndical décide d'affecter les résultats tels qu'indiqués dans le tableau joint à la présente délibération, soit affectation à l'excédent reporté au compte 002, pour 110 469,24 €.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

VOTE :

POUR : 81
CONTRE : 00
ABSTENTIONS : 00



Le Président

Jean-Pol RICHELET

**DELIBERATION
N° 2021-03**

après dépôt en Sous
Préfecture

Le 07 avril 2021

et publication ou
notification

Le 07 avril 2021



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 07/04/2021

Reçu en préfecture le 07/04/2021

Affiché le

ID : 008-240800912-20210402-C202103-DE

ANNEXE

SSE BUDGET GENERAL (234)	
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE 2020</u>	
FONCTIONNEMENT	
	AG
DEPENSES	299 144,72 €
Opération d'ordre : dotation aux amortissements	41 425,08 €
TOTAL	340 569,80 €
RECETTES	304 056,22 €
Resultat de clôture exercice 2019	146 982,82 €
TOTAL	451 039,04 €
EXCEDENT	110 469,24 €
DEFICIT	
INVESTISSEMENT	
	AG
DEPENSES	46 692,36 €
Déficit clôture exercice 2019	- €
TOTAL	46 692,36 €
RECETTES	651,00 €
Excedent clôture exercice 2019	522 898,01 €
Excédent de foncion. Capitalisé	- €
Opération d'ordre : dotation aux amortissements	41 425,08 €
TOTAL	564 974,09 €
EXCEDENT	518 281,73 €
DEFICIT	
Restes à réaliser en dépenses	5 000,00 €
Restes à réaliser en recettes	- €
RESULTAT DE CLOTURE	623 750,97 €
<u>AFFECTATION DU RESULTAT</u>	
RF 002 AFFECTATION DU RESULTAT	110 469,24 €
RI 1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A CAPITALISER	- €
<u>POUR INFORMATION</u>	
RI 001 EXCEDENT/DEFICIT D'INVESTISSEMENT AVEC RAR	513 281,73 €

Envoyé en préfecture le 07/04/2021

Reçu en préfecture le 07/04/2021

Affiché le

ID : 008-240800912-20210402-C202103-DE